

Chalon-sur-Saône, vendredi 13 juin 2014.

En écho aux voix de la profession, nous, équipe du festival *Chalon dans la rue*, personnels permanent et intermittent, œuvrant actuellement à la préparation de l'édition 2014, dénonçons fermement le protocole d'accord inacceptable du 22 mars 2014.

Cet accord funeste, dans la continuité de celui de 2003, contribuera encore et toujours plus, à la précarisation des plus fragiles, des artistes, des techniciens et des professionnels de la culture en général.

Nous demandons solennellement au Ministre du Travail, de l'Emploi et du Dialogue social, de ne pas agréer cet accord destructeur, et à l'homme de ne pas renier les engagements humanistes de toute une vie politique au service du bien commun. D'entendre les voix qui s'élèvent dans ce sens parmi les élus de la majorité gouvernementale et dans le monde de la culture.

Cet accord ravageur dénie le principe même de l'exception culturelle française, singularité primordiale de notre pays, et met cruellement en danger les économies de nos territoires.

Nous demandons au Ministre du Travail de redevenir celui du dialogue social.

En tournant le dos à vos principes d'équité et de solidarité sociale vous porterez, M. Rebsamen, la responsabilité des répercussions sociales, économiques et politiques de votre décision.

C'est une équipe solidaire, vivante, engagée et concernée par le fait culturel qui vous exhorte à renoncer à la signature de ce protocole inique.